

# INVITATION

## ACTIVITÉ GRATUITE

Beau temps,  
mauvais temps,  
on vous attend!

**6 JUILLET**  
BAS-SAINT-LAURENT

# JOURNÉES DE CHAMP 20 21

9 JOURNÉES DE CHAMP, 8 RÉGIONS, 12 SITES

## IMPACTS DES CÉRÉALES D'AUTOMNE

### LIEU

## FERME DU ROND POINT BIC INC.

L'accès aux parcelles est situé sur la route 132,  
près de la Montée Armand-Brillant, Rimouski (Bic).  
Le stationnement pour les véhicules sera désigné sur place.

### PROGRAMMATION

9 h	<b>Accueil des participants, café et collation</b>
9 h 30	<b>Avantages des céréales d'automne, résultats 2020 des stations de recherche de l'IRDA et visite des parcelles expérimentales</b> Francis Allard, agronome, M. Sc., professionnel de recherche, IRDA
10 h	<b>Visite des parcelles 2021, résultats 2020, témoignage et expérience des céréales d'automne dans la région</b> Nancie Bélanger, agronome, JMP consultants Ayitre Akpakouma, agronome M. Sc. et conseiller en grandes cultures, MAPAQ Des producteurs de la région qui expérimentent les céréales d'automne seront présents pour témoigner de leurs résultats
11 h	<b>Pause</b>
11 h 10	<b>Programmes de la FADQ relatifs aux céréales d'automne</b> Isabelle Vallières, coordonnatrice en assurances agricoles et soutien du revenu, La Financière agricole du Québec
11 h 30	<b>Comment assurer la rentabilité du blé d'automne en tout temps!</b> Elisabeth Vachon, agronome, Les Moulins de Soulanges
12 h	<b>Fin des activités</b>

**Apportez votre gourde d'eau!**

L'IRDA, en collaboration avec la Ferme du Rond Point Bic inc., le Club Fertilisation 2000 et JMP consultants, est heureux de vous inviter à cette activité.

### INSCRIPTION :

#### **CLIQUEZ ICI**

**pour vous inscrire**

Date limite : 4 juillet

OU

Sylvie Grenier

info@jmp-consultants.com

418 725-7997 poste 136

ou Francis Allard

francis.allard@irda.qc.ca

Cell. : 418 802-2045

**JMP**  
CONSULTANTS

  
**LES MOULINS DE SOULANGES**  
créateurs de farines de spécialité

**irda** INSTITUT DE RECHERCHE  
ET DE DÉVELOPPEMENT  
EN AGROENVIRONNEMENT

Québec 

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du volet 2 du programme Prime-Vert.